

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1		NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		MÉDECIN ENDOCRINOLOGUE		
Nature de l'activité (1)		15 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET		si exercice en société (2) AV		Nombre d'associés AS		
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK		d'après les règles «créances-dettes» AL		
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe CV		Taxe incluse CW		
		Non assujetti à la TVA AT		✓		
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM ✓		Année d'adhésion AN		
		Nombre de salariés AP		Salaires nets perçus AR		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA				
2						
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	141 108	102,73 %	
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients ②	AB			
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés L.....) ③	AC	3 751	2,73 %	
	4	Montant net des recettes	AD	137 357	100,00%	
	5	Produits financiers ④	AE	1		
	6	Gains divers ⑤	AF	2 712	1,97 %	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	140 070	101,98 %	
3						
D É P E N S E S	8	Achats ⑥	BA	209	0,15 %	
	9	Frais de personnel {	BB	7 895	5,75 %	
	10		Salaires nets et avantages en nature ⑦	BC	5 654	4,12 %
	11	Impôts et taxes ⑧ {	BD			
	12		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière).....	JY	426	0,31 %
	13		Taxe sur la valeur ajoutée.....	BS	750	0,55 %
	14	Autres impôts.....	BV	5 601	4,08 %	
	15	⑧ Contribution sociale généralisée déductible.....	BF	9 593	6,98 %	
	16	Loyer et charges locatives.....	BG	1 598	1,16 %	
	17	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨	BW	228		
	18	Entretien et réparations.....	BH	2 085	1,52 %	
	19	Personnel intérimaire.....		586	0,43 %	
	20	Petit outillage ⑩.....		821	0,60 %	
	21	Chauffage, eau, gaz, électricité.....		507	0,37 %	
	22	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪		2 536	1,85 %	
23	Primes d'assurances.....	729	0,53 %			
24	Frais de véhicules ⑫	5 942	4,33 %			
25	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>).....	BJ	567	0,41 %		
26	Autres frais de déplacements (voyages.....)					
27	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT	20 768	dont facultatives BU	3 169		
28	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 615	1,18 %	BM		
29	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone.....	3 747	2,73 %			
30	Frais d'actes et de contentieux.....	6				
31	Cotisations syndicales et professionnelles..... BY	589	0,43 %			
32	Autres frais divers de gestion.....	987	0,72 %			
33	Frais financiers ⑭	BN	218	0,16 %		
	Pertes diverses ⑮	BP	24	0,02 %		
	TOTAL (lignes 8 à 32)	BR	76 627	55,79 %		

2035 moyenne, en Euros, des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

MÉDECIN ENDOCRINOLOGUE

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

15 Adhérents

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.

4	34 Excédent (ligne 7 - ligne 33)		CA	63 443	46,19 %			
	35 Plus-values à court terme ¹⁶		CB					
	36 Divers à réintégrer ¹⁷		CC	799	0,58 %			
	37 Bénéfice Ste civile de moyens ¹⁸		CD					
	38 TOTAL (lignes 34 à 37).....		CE	64 242	46,77 %			
	39 Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)		CF					
	40 Frais d'établissement ¹⁹		CG					
	41 Dotation aux amortissements ²⁰		CH	2 316	1,69 %			
	42 Moins-values à court terme		CK					
	D U	R É S U L T A T	43 ²¹ Divers à déduire		CL	696	0,51 %	
			dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS				
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		212		
			dont exonération sur le bénéfice « jeunes entreprises innovantes »	CU				
	44 Déficit Ste civile de moyens ¹⁸		CM	14	0,01 %			
	45 TOTAL (lignes 39 à 44)		CN	3 026	2,20 %			
	46 Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)		CP	61 215	44,57 %			
	47 Déficit (ligne 45 - ligne 38)		CR					
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :		CX			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :		CY			
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :		CZ			
6	Contribution économique territoriale ²³		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :		AU			
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ^B et ¹² (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.							
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			12 095		
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B